

PARIS 11 Décembre 2014



Le biologiste médical
du futur

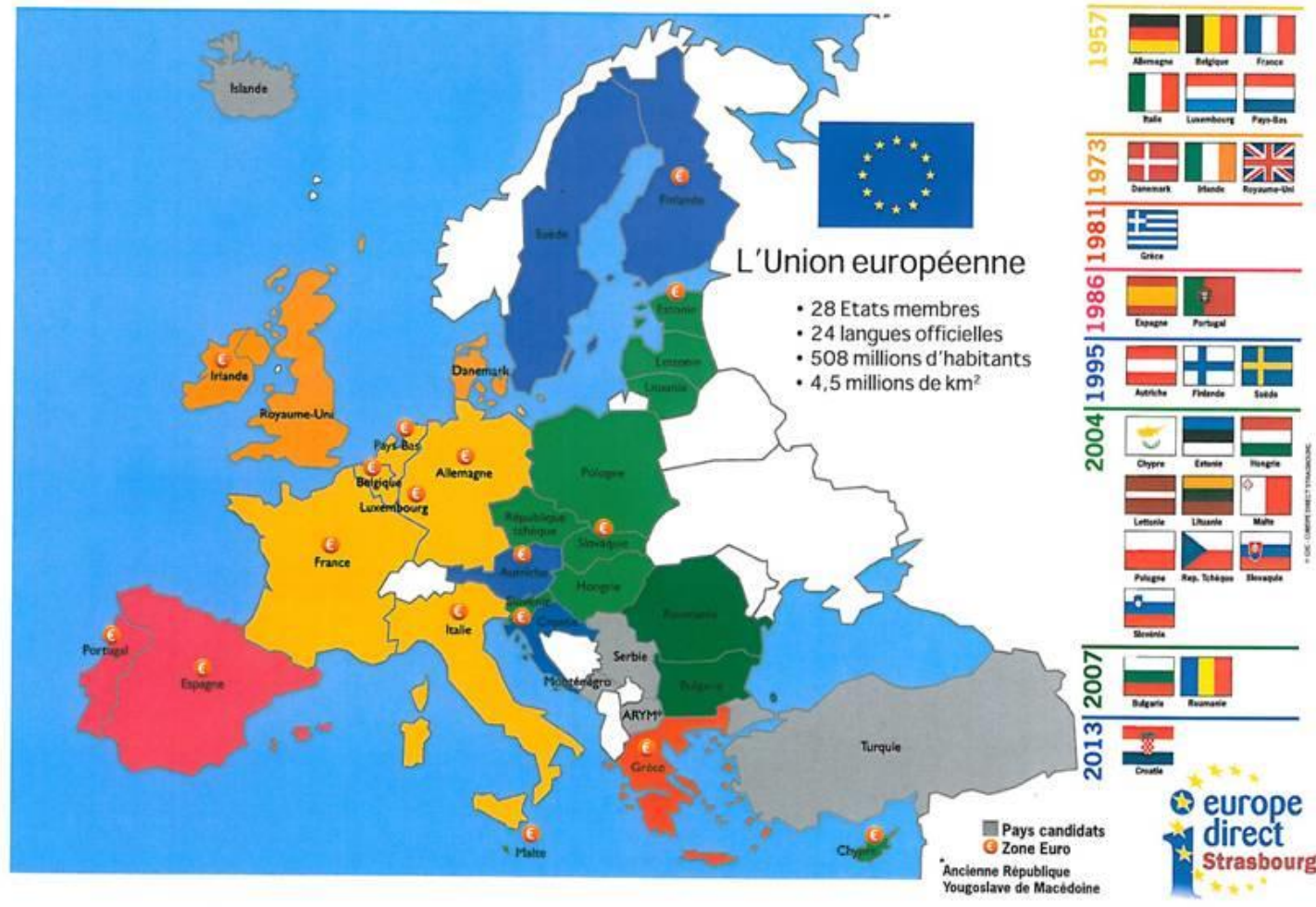
Quelle formation?
Quelle vision ?

Pour 2020

Harmonisation des qualifications professionnelles et libre circulation dans l'UE

a

CENTRE D'INFORMATION SUR LES INSTITUTIONS EUROPEENNES
www.strasbourg-europe.eu



Directive 2013/55/EU

Adoptée

par le Parlement Européen: 9 octobre 2013

par le Conseil Européen: 15 Novembre 2013

Publiée au JO Européen : 17 Janvier 2014

Doit être « transposée » : 17 Janvier 2016

dans tous les pays de l'Union Européenne

Les professionnels

- ont participé à la rédaction du texte
- se sont fortement impliqués pour le vote des amendements .

Principaux thèmes

- **Cartes professionnelles**
- **Cadres Commun de Formation**
(Common-Training Frameworks (CTF))
- **Accès partiel**
- **DPC**
- **Mécanismes d'alerte**
- **Connaissance de la langue**

Cadre commun de formation

(L354/160...)

...Désigne un ensemble commun de connaissances , aptitudes et compétences minimales nécessaires à l'exercice d'une profession spécifique...

**Cette disposition vise à introduire
une plus grande
automaticité
dans la reconnaissance des qualifications
pour toutes les professions réglementées
sauf...**

7 professions « sectorielles » bénéficient déjà de l'harmonisation et de la libre circulation:

Architecte

Dentiste

Infirmier

Médecin

Pharmacien

Sage-femme

Vétérinaire

Article 7.

....s'applique également aux spécialités d'une profession, ...où la profession fait déjà l'objet d'une reconnaissance automatique en vertu du titre III, chapitre III,
mais pas la spécialité concernée.

Exemple :

Médecin Biologiste	reconnu
Pharmacien Biologiste	non reconnu

Specialists in Laboratory Medicine dans l'UE

Médecins : 13920 (40%)

Pharmaciens: 10237 (29%)

Scientifiques: 10680 (31%)

Le 17 Novembre 2014

M. Konstantinos Tomaras,

(chef d'unité adjoint-libre circulation des professions, DG
marché Intérieur et services de la Commission Européenne)

**a fait un exposé au comité exécutif du CEPLIS confirmant
notamment**

le processus d'implémentation de la Directive:

- **Les Etats Membres doivent discuter entre eux pour éviter les conflits, et se mettre d'accord sur les régulations à mettre en Place.**
- **Seulement 10 Etats Membres (sur les 28) peuvent faire une proposition pour les CTF en accord avec les professionnels:**

1 CTF pour 1 Profession

Lorsque la proposition des
Cadres communs de formation

par 10 Pays de l' UE sera adoptée
par la Commission Européenne ,
elle s' imposera à tous les pays
membres de l' UE qui devront
transposer au niveau National

Base proposée:

Est le niveau requis pour exercer
et pouvoir être inscrit au
Registre Européen EC4 .

Accord sur:

- I) un Syllabus
- II) un schéma de formation
- III) un code de conduite

MEDECINE-PHARMACIE-SCIENCES (5-6ans)

Formation
Polyvalente
(4-5 ans)

Formation Polyvalente (1-2 ans)

MONOSPECIALISATION (3-4 ans)

- Biochimie
- Hématologie
- Microbiologie
- Génétique et AMP)

EUROPEAN SPECIALIST IN
LABORATORY MEDICINE

Dans nos **propositions** la Biologie Médicale est divisée en **4 grandes catégories** (les mêmes que dans le **syllabus**)

Chimie clinique générale: Biochimie, Endocrinologie, Immunochimie, Toxicologie,

- **Hématologie** : Cellules sanguines, Coagulation, Transfusion, Immunologie cellulaire
- **Microbiologie:** Bactériologie, Virologie, Mycologie, Parasitologie
- **Génétique et reproduction assistée (FIV)**

- **Education académique + specialisation: 10ans**
- **Education académique : minimum 5 ans**
Niveau Master
- **Spécialisation : minimum 4 ans**
- **Flexibilité pour les années complémentaires:**
(Education académique ou Spécialisation)

Exigences proposées pour le contenu des formations

- **Chimie clinique générale: 35%**
 - **Chimie clinique générale + Hématologie: 65%**
 - **Flexibilité restant: 35%**
 - **De préférence incluant:**
 - **microbiologie**
 - **génétique/reproduction assistée**
- en fonction du pays**

Plan d'action

Nous devons :

- 1°) Obtenir que la France soit un des 10 Pays qui proposerons le même haut niveau de formation. (Leader?)**
- 2°) Contacter et collaborer avec le coordinateur au niveau National et le ministère chargé de la transposition (la consultation des professionnels est prévue dans le texte)**
- 3°) Préparer l'harmonisation de l'éducation : Pas de problème pour la France nous sommes au niveau requis proposé.**

Nous aurons enfin dans l'UE

reconnaissance de notre profession

liberté de circulation

même niveau de formation

La Carte professionnelle

Certificat électronique transmis par le
Système IMI (Internal Market Information)

Est en train d'être expérimenté sur les 7
professions sectorielles

Pour les autres professions le système sera
opérationnel lorsqu'on aura mis en place les
CTF (Harmonisation au préalable)

Conclusion

**Avant 2020, grâce a l'implication
et la collaboration des « Specialists in
Laboratory Medicine »(Biologistes
médicaux) nous aurons atteint notre but
dans toute l'Union Européenne:**

**excellence de notre profession
assurant la sécurité des patients**